

C19.

Le présent de l'impératif.

L'impératif est un **mode** de conjugaison (comme l'indicatif) qui sert à donner des ordres, des conseils ou des interdictions.

Seules **trois personnes** sont utilisées et le sujet n'est pas exprimé, il est sous-entendu :

La deuxième personne du singulier : « Range ta chambre ».

La première personne du pluriel : « Rangeons notre chambre ».

La deuxième personne du pluriel : « Rangez votre chambre ».

Les terminaisons sont les mêmes qu'au présent de l'indicatif sauf pour les verbes du 1^{er} groupe qui ne prennent pas de « s » à la deuxième personne du singulier (+ ouvrir et aller).

Présent de l'indicatif : « Tu ranges ta chambre ». « Tu vas en récréation ».

Présent de l'impératif : « Range ta chambre ». « Va en récréation »

(petit truc : « pas de tu, pas de s »)

Etre : sois, soyons, soyez. « sois prudent ! »

Avoir : aie, ayons, ayez. « aie confiance ! »